Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 9

Artikel: Cinq lettre sur la Constitution fédérale
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-180800

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En 1694, Pignerol ayant cessé d'être ville française, Matthioli fut mené aux îles Ste-Marguerite, en Provence, et quatre ans après à la Bastille, où il entra avec ce masque de velours noir qu'il ne devait plus quitter. Il y mourut en 1703 et fut enterré au cimetière St. Paul sous le nom de Machiali, qui n'était qu'une altération assez transparente du sien.

Voici la lettre sur laquelle s'appuie avec raison M. Topin, et par laquelle Louis XIV fit accorder à l'abbé d'Estrades, son ambassadeur à Venise, l'autorisation de faire arrêter Matthioli.

« Versailles, ce 28 avril 1679.

« Le Roy a veu dans vostre lettre la confidence que madame la duchesse de Savoye vous avait faicte de toute la perfidie du comte Matthioly. Il est assez estrange que se sentant coupable à ce point envers Sa Majesté, il ose se confier entre vos mains. Aussi le roy croit-il qu'il est bon qu'il ne le fasse pas impunément. *Puisque vous croyez le pouvoir faire enlever sans que la chose fasse aucun éclat*, Sa Majesté désire que vous exécutiez la pensée que vous avez eue, et que vous le fassiez conduire en secret à Pignerol. L'on y envoie ordre pour l'y recevoir *et pour l'y faire garder sans que personne en ait cognoissance*. Il sera de vostre adresse de lui donner rendez-vous pour lui parler en un lieu détourné, et, s'il se peut, à la campagne. Mais, sur toute chose, s'il est vray qu'il ait eu la ratification du duc de Mantoue, et qu'il en fût chargé, il serait bon de la prendre et de s'en assurer. Il n'est point nécessaire que vous informiez madame la duchesse de Savoye de cet ordre que Sa Majesté vous donne, *et il faudra que personne ne sache ce que cet homme sera devenu.* »

Cinq lettres sur la Constitution fédérale,
par J. Eytel. — *Prix : 30 c.*

Voici un écrit dont on ne saurait contester ni l'à-propos ni le mérite. Dans le mouvement qui paraît entraîner la majorité des esprits vers une révision fédérale, on réclame des réformes certainement heureuses et dont l'adoption constituerait un vrai progrès politique et social ; mais on se préoccupe assez peu des principes essentiels qui forment la base d'une organisation fédérative. Ramener la discussion sur ces principes, montrer quelle importance y attachaient nos hommes d'Etat de 1847, telle est la tâche que l'auteur s'est proposée et qu'il a remplie avec toute l'habileté qu'on pouvait attendre de ses talents et de son expérience.

Comme conclusion, M. Eytel pense que les partisans du système fédératif ont à réclamer, dans la révision qui se prépare, des garanties pour la souveraineté des vingt-deux Etats et une participation plus active et plus efficace de ceux-ci au gouvernement national.

C'est là un travail sérieux et approfondi ; quelles que soient les luttes auxquelles a donné lieu la personnalité de l'auteur, amis et adversaires pourront le lire avec un égal intérêt.

L'*Année scientifique* nous apprend que l'antidote contre l'empoisonnement par le phosphore, depuis si longtemps cherché, vient enfin d'être découvert d'une manière toute fortuite.

Au mois de septembre 1869, un homme, voulant se suicider, avala du phosphore, extrait d'une certaine quantité d'allumettes chimiques. Comme la mort ne venait pas assez vite, l'individu voulut joindre au premier poison une seconde matière toxique, et il avala le contenu d'une fiole d'essence de térébenthine, qui se trouvait sous sa main. Mais au lieu de la mort il avait bu le salut; au lieu d'un nouveau poison, il avait pris un antidote. Il ne ressentit, en effet, aucune impression fâcheuse de l'ingestion successive de ces deux substances.

Recherchant l'explication de ce phénomène, on apprit que les chimistes ont constaté que le phosphore cesse d'être lumineux dans l'obscurité quand il est plongé dans l'essence de térébenthine.

Enfin des expériences faites sur des animaux ont démontré d'une manière incontestable l'efficacité de l'essence de térébenthine dans l'empoisonnement par le phosphore.

Demeindze passa, au prédze, l'organiste s'est trompâ et l'a fé onna musica d'einfai, que to lo mondo ein étâi escandalisâ; asse bin quand saille-ce, lo syndico l'atteindâi que dévant po lâi férè onna semonce, et l'âi dese : Ah ! ah ! vo z'âi fé oquié dé bio, stu matin, jamé n'é oiu n'a tôla chetta? — N'est pa mè, repond l'organiste, lé cé gueux dé Branlapantet, que tirè lo socliet, que s'est trompâ dé chômo.

Un brave homme se présente l'autre jour, en compagnie de sa femme, au bureau de la Recette d'Yverdon, pour retirer son nouveau livret de la caisse d'épargne. Sa femme jette un coup-d'œil sur le carnet, elle n'y voit qu'une seule somme inscrite et demande à son mari où ont passé les intérêts.

— Comprein-to pas? répond le mari, l'intérêt, l'on radotzi. E. H.

On lit dans la *Feuille des avis officiels*, nº 14, page 8 :

« A vendre un immeuble d'un bon rapport, composé de deux corps de bâtiment ; dans l'un il y a une cave voûtée, dans l'autre on pourrait établir un jeu de quilles. S'adresser etc., etc. »

Chez L. MONNET
au bureau du CONTEUR VAUDOIS

CARTE CÉLESTE
avec horizon mobile.

sur laquelle un mécanisme très simple indique l'état du ciel à un moment quelconque de la journée. Les personnes les moins exercées aux observations astronomiques peuvent facilement au moyen de cette carte, apprendre à connaître les diverses constellations. Elle porte, du reste, une explication très claire sur la manière de s'en servir. — Prix : 4 fr.

Expédition par la poste, contre remboursement.

L. Monnet. — S. Cuénoud.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE HOWARD ET DELISLE.